

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ TYPE UE RÈGLEMENT SUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (UE) 2016/425

Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant Portwest, IDA Industrial Park, Westport, Co. 21284 déclare que l'équipement de protection individuelle (EPI) suivant

A742 - GANT CUIR ANTI-IMPACT (NON DOUBLÉ)



est conforme aux dispositions du règlement EPI (UE) 2016/425 (Cat II) et satisfait aux exigences essentielles de santé et de sécurité énoncées à l'annexe II et à la ou aux normes harmonisées pertinentes :

EN ISO 21420: 2020 Dextérité 4

EN 388: 2016 + A1: 2018 (2143XP)

EN 407: 2020 (X12222) (2020)

L'EPI est identique au modèle faisant l'objet du certificat d'examen de type UE (module B) référencé dans le numéro de certificat

ITASLNB24015230

Publié par : Intertek Italia S.p.A.

Via Guido Miglioli 2/A,, 20063 Cernusco sul Naviglio, -, Milano, -, Italy (NB: 2575)

Signé pour et au nom de Portwest

Raymond Carney

Chief Operations Officer

Date: 2025-02-28